**Introduction**

De la langue maternelle à la langue étrangère, d’autres statuts du français, se sont développés entre temps, à supports différents, méthodologies différentes et objectifs différents. (FLM, FLE, FLS, FOS, FOU).

**Le Français Langue Maternelle (FLM)**

La langue maternelle est la langue acquise pendant l’enfance, celle de la première socialisation. C’est celle dans laquelle l’enfant apprend à communiquer, à réfléchir, à construire sa personnalité.

Le FLM n’a pas suscité beaucoup de recherches.

Plusieurs linguistes critiquent l’appellation « langue maternelle » et préfèrent parler de « langue une (1) » ou « langue première ».

**Le Français Langue Etrangère (FLE)**

Cette expression est introduite par André Reboullet dans « Cahiers pédagogiques » n° 7 du 1 mai 1957.

Pour Christine Tagliante « c’est la langue d’apprentissage pour tous ceux qui ont une autre langue que le français comme langue maternelle ».

C’est la langue qui sert à étudier les disciplines scientifiques pour un apprenant non francophone.

Depuis l’avènement de l’approche communicative vers les années 1970, l’enseignement du FLE évolue de façon beaucoup plus pragmatique et plus libre. C’est toute une réflexion qui s’y consacre à l’enseignement du FLE de manière particulière. (Revues : le français dans le monde, Synergies Algérie…).

On assiste de nos jours à une spécialisation en FLE (ex : licence de FLE, Maitrise FLE, Enseignant du FLE, Apprenant FLE, Edition spéciale FLE, Manuels pour le FLE).

**Les conditions d’appropriation du FLE en Algérie**

1. **Les conditions psychologiques**
2. **Conditions physiologiques**
3. **Les difficultés de la langue française elle-même**
4. **Conditions psycho-affectives**
5. **L’infrastructure elle-même**
6. **Absence de moyens pédagogiques**
7. **Le racisme**

**NB** : Ces conditions ne sont pas toujours réunies.

**Le Français Langue Seconde (FLS)**

Pour Christine Tagliante (2001 : 07) « il s’agit d’une langue qui, généralement léguée en héritage par l’histoire, a conservé un statut plus ou moins officiel et se trouve assez fréquemment utilisée par l’administration du pays, l’enseignement et les médias. Les enfants de ce pays ont une autre langue maternelle, mais ils sont souvent en contact avec le français, qu’ils entendent parler dans plusieurs situations de la vie quotidienne ».

Ex : l’Afrique francophone.

Pour D. Coste et R. Galisson (1976 : 478) le FLS est « une expression (…) qui introduit une nuance utile par rapport à « langue étrangère » pour les pays où le multilinguisme est officiel (Canada, Suisse, Belgique…) ou dans lesquels une « langue non maternelle » bénéficie d’un statut particulier (pays d’Afrique francophone) ».

**Le Français sur Objectif(s) Spécifique(s) (FOS)**

L'appellation « *Français sur Objectifs Spécifiques* » est proposée par H. Portine (1990). L'auteur déclare que celle-ci est inspirée de la dénomination « *English for specific purpose».*

Le FOS dont les germes remontent en réalité aux années 80 du siècle dernier, s'impose « *définitivement* », selon J.-P. Cuq et I. Gruca (2003) dans le champ de la didactique du Français Langue Étrangère et Seconde (FLE/S), au début des années 90.

 le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, précise que le FOS « *est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures* » (Cuq, 2003).

La définition met l’accent sur la première entrée qui est le public, en effet le FOS se définit par rapport à son public et ses préoccupations, il s’adresse à des non spécialistes en français pour lequel la langue est tout autant un passage obligé qu’un objectif en soi

Mangiante et Parpette (2004) retiennent, quant à eux, que « *le grand intérêt du FOS sur le plan méthodologique réside (...) dans la cohérence explicite qu'il établit entre besoins des apprenants et objectifs du cours* ». Tout en affirmant que « *le FOS n'est pas un domaine séparé du FLE »,* les deux auteurs précisent néanmoins qu' « *il peut être considéré quantitativement comme un sous-champ du FLE, par les limites qu'il s'impose dans l'espace de ce qui est enseignable »*

Ainsi : le FOS est une branche (un sous-champ) de la didactique du FLE. Ce dernier s’adresse à toute personne voulant apprendre le français dit général, par contre le FOS est marqué par certaines caractéristiques qui le distinguent du FLE. La première particularité est son public, celui-ci est souvent des professionnels ou des universitaires qui veulent apprendre non le français mais plus tôt du français en un laps de temps, parfois très court.

**Le Français sur Objectif Universitaire (FOU)**

Depuis le colloque du Forum Heracles de juin 2009 « Le Français sur Objectifs Universitaires », et l’ouvrage de Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette de 2011, Le français sur objectif universitaire, le FOU ne cesse de gagner du terrain. Dans cette optique, le symposium « Le français sur objectif universitaire, entre apports théoriques et pratiques de terrain » visait à réunir des contributions répondant à la problématique de l’intégration linguistique et la réussite académique des étudiants allophones dans l’enseignement supérieur en langue française, que ce soit en France ou à l’étranger. En effet, les contraintes de la mise en pratique du FOU rendent aujourd’hui essentielle une réflexion sur les liens entre théorie et terrain, non seulement du point de vue linguistique mais aussi du point de vue didactique et ceci en contexte de français langue étrangère, langue seconde et langue maternelle.